

SOIREE FILM & DEBAT
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



« Justice sous tutelle »

Au cinéma La Clef (5^e), mardi 11 mai 2010, 20 h
A l'initiative de la section Paris 5^e - 13^e de la LDH - Entrée libre

SOIREE FILM & DEBAT
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME



« Justice sous tutelle »

Au cinéma La Clef (5^e), mardi 11 mai 2010, 20 h
A l'initiative de la section Paris 5^e - 13^e de la LDH - Entrée libre

Film documentaire (96 min.) de Thierry de Lestrade et Brigitte Vital-Durand, co-produit par Canal+

Au moment où sont annoncées la suppression du juge d'instruction et une reprise en main du Parquet, « Justice sous tutelle » offre une description en profondeur du système judiciaire français à partir d'une analyse fine de ses rouages fondée sur de nombreux entretiens de magistrats. De la sortie de l'Ecole Nationale de la Magistrature jusqu'au rôle de la Chancellerie et de l'Elysée, de la gestion des dossiers « sensibles » à celle des affaires financières, le film dresse un constat à la fois objectif et accablant sur l'état de la justice en France, le manque de moyens dont elle souffre et son rapport parfois malaisin au politique. « L'idée du film (...) faire un état des lieux de la justice, deux ans après le désastre d'Outreau. Il ne s'agissait pas d'avoir un regard extérieur accusateur, mais de suivre de l'intérieur le travail des magistrats » (Thierry de Lestrade)



Film documentaire (96 min.) de Thierry de Lestrade et Brigitte Vital-Durand, co-produit par Canal+

Au moment où sont annoncées la suppression du juge d'instruction et une reprise en main du Parquet, « Justice sous tutelle » offre une description en profondeur du système judiciaire français à partir d'une analyse fine de ses rouages fondée sur de nombreux entretiens de magistrats. De la sortie de l'Ecole Nationale de la Magistrature jusqu'au rôle de la Chancellerie et de l'Elysée, de la gestion des dossiers « sensibles » à celle des affaires financières, le film dresse un constat à la fois objectif et accablant sur l'état de la justice en France, le manque de moyens dont elle souffre et son rapport parfois malaisin au politique. « L'idée du film (...) faire un état des lieux de la justice, deux ans après le désastre d'Outreau. Il ne s'agissait pas d'avoir un regard extérieur accusateur, mais de suivre de l'intérieur le travail des magistrats » (Thierry de Lestrade)

La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur, Thierry de Lestrade et Odile Barral, Magistrate, Vice-présidente du Syndicat de la Magistrature

**Cinéma La Clef - 21 rue de la Clef, PARIS 5^e
(M° Censier-Daubenton, bus 27, 67, 89)**

La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur, Thierry de Lestrade et Odile Barral, Magistrate, Vice-présidente du Syndicat de la Magistrature

**Cinéma La Clef - 21 rue de la Clef, PARIS 5^e
(M° Censier-Daubenton, bus 27, 67, 89)**